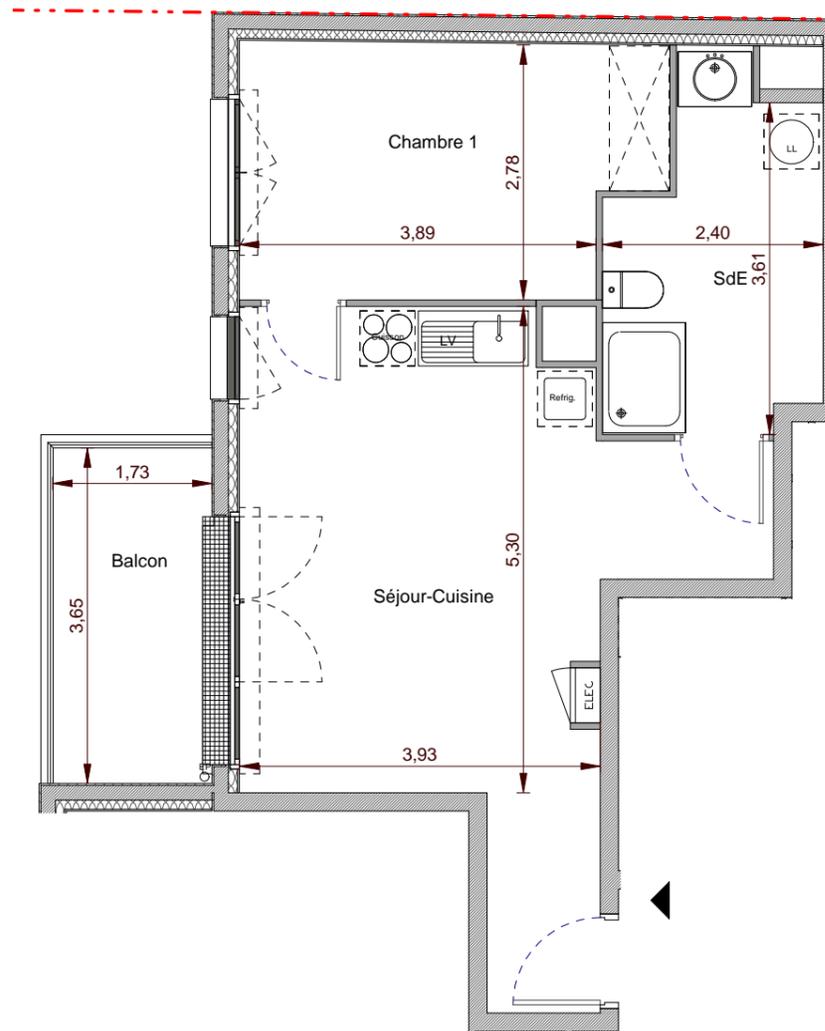


Ce plan est extrait du dossier de permis de construire. Il pourra être modifié suite à l'avis du bureau de contrôle ou à la phase d'établissement des plans d'exécution

**TABLEAU DES SURFACES**

Apt.	Type	Niveau
22	2P	R+2
<b>Séjour-Cuisine</b>		<b>25,85 m<sup>2</sup></b>
<b>Chambre 1</b>		<b>12,15 m<sup>2</sup></b>
<b>SdE</b>		<b>8,15 m<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE</b>		<b>46.15 m<sup>2</sup></b>
<b>Balcon</b>		<b>6,20 m<sup>2</sup></b>



**PLAN DE REPERAGE**



Le présent document représente la figure et les dispositions générales du logement. Des adaptations sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement.  
Les cotes sont approximatives, les retombées, faux plafonds, canalisations et nourrices de chauffage ne sont pas figurés.  
Les radiateurs sont indiqués en nombre et en position à titre indicatif et pourront être modifiés suite à l'étude thermique.  
Les appareils ménagers sont représentés à titre indicatif et ne sont pas fournis.

